

201	UTBM service communication	L'Est Républicain	5 juin 2013
		Région	Enseignement - étudiants - formation

Enseignement supérieur Une récente enquête de l'INSEE et du rectorat montre que la Franche-Comté souffre d'un déficit d'attractivité dans l'enseignement long

Etudiants : peut mieux faire

Besançon. En matière d'enseignement supérieur, la Franche-Comté est loin d'avoir la moyenne. Elle se situe même au 20^e rang des régions de France en pourcentage d'étudiants diplômés de master, doctorat ou équivalent. Devant la Picardie et le Centre certes, mais largement derrière des régions plus modestes comme l'Auvergne et le Limousin... et même la Corse.

C'est du moins ce qui ressort d'une étude menée par l'INSEE en partenariat avec le rectorat. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : seuls 15,7 % des étudiants comtois ont un diplôme équivalent ou supérieur à Bac + 5, contre 20,2 % de l'ensemble des diplômés français.

La raison ? « Les étudiants francs-comtois s'orientent massivement vers les filières courtes et techniques », indique Emilie Vivas, qui a réalisé l'étude. C'est ainsi

que sur les 32.280 étudiants que comptait l'académie de Besançon à la rentrée 2011, si le pourcentage d'inscrits dans les universités était un tantinet inférieur à celui de l'ensemble de l'Hexagone (53 % contre 54,6 %), le taux de ceux qui avaient intégré un IUT était sensiblement supérieur (7,8 % contre 5 % à l'échelon national).

« Le Bac + 3 se joue à Bac - 3 »

Le différentiel est encore plus parlant encore en matière d'universités de technologie, choisies par 8,4 % des étudiants comtois contre seulement 0,4 % sur l'ensemble de l'Hexagone, la Franche-Comté représentant à elle seule près du tiers (29,7 %) des étudiants inscrits dans un cursus universitaire technologique en France métropolitaine.

Des chiffres qui s'expli-

quent par une offre de formation liée à l'économie locale (industrie automobile, horlogerie, lunetterie, etc.). D'où le fait que la région compte 22,3 % de bacheliers en Bac technologique ou professionnel (soit 6 % de plus que la moyenne nationale). Reste que les entreprises ont aussi besoin d'ingénieurs. Or, comme le souligne Maurice Dvorsak, conseiller technique du rectorat, « le Bac + 3 se joue dès Bac - 3. » Autrement dit, les études supérieures sont conditionnées par la filière choisie pour l'entrée au lycée. Et en l'occurrence, la Franche-Comté est loin de pouvoir répondre à l'objectif fixé par le dernier projet de loi d'orientation sur l'enseignement supérieur et la recherche : parvenir à 50 % de diplômés niveau licence dans chaque classe d'âge d'ici 2020.

Pierre LAURENT



■ La Franche-Comté se situe au 20^e rang des régions françaises en pourcentage de diplômés de Bac + 5 ou plus. Photo archives ER

Un taux de scolarisation plus faible dès 20 ans

► Autres données de l'étude, si le taux de scolarisation des Francs-comtois âgés de 16-19 ans se situe dans la moyenne nationale, il est en revanche inférieur s'agissant des 20 à 29 ans. Ceci étant dû à une offre de formation plus restreinte dans certains secteurs de formation (écoles de commerce, grandes écoles, etc.) et à la structure sociale de la population qui compte une surreprésentation des ouvriers et une sous-représentation des cadres. D'où la volonté du rectorat « d'augmenter le taux d'accès aux Bac général, limiter les flux migratoires vers les autres régions et augmenter le nombre de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur parmi les salariés des entreprises franc-comtoises. »

Moins 4.000 étudiants en cinq ans

Si les effectifs des étudiants restent stables en Franche-Comté depuis l'an 2000, ils ont progressé dans le même temps de 8,6 % sur l'ensemble de la métropole.

Entre 2003 et 2008, trois quarts des étudiants francs-comtois sont restés dans la région pour poursuivre leurs études, le solde migratoire des étudiants est d'ailleurs négatif (déficiaire de 4.000) pour cette même période. Sur ces cinq ans en effet, seuls 5.800 étudiants sont arrivés dans la région alors que 9.800 l'ont quittée. Des départs qui se sont opérés le plus souvent vers des régions proches, cinq d'entre elles s'avérant particulièrement attractives avec par ordre d'importance : Rhône-Alpes (pour un quart d'entre eux), l'Alsace, l'Île-de-France, la Bourgogne et la Lorraine.

Quant à ceux qui sont venus de l'extérieur, ils provenaient pour l'essentiel de Rhône-Alpes, Bourgogne et Alsace (à hauteur de 16,5 % chacune), sachant par exemple que 85 % des étudiants de l'UTBM (l'une des trois universités technologiques en France avec Compiègne et Troyes) viennent d'autres régions que la Franche-Comté. S'agissant de l'étranger en revanche, la part d'étudiants de nationalité étrangère est plus faible en Franche-Comté (5,2 %) que la moyenne nationale (7,5 %). À noter également que par rapport à ses régions limitrophes, la Franche-Comté perd moins d'étudiants que la Bourgogne mais davantage que la Lorraine. Sur la France entière, seules sept régions présentent un solde positif, dont l'Alsace et le Languedoc-Roussillon.